



L'Ehpad La Pommeraye (49) – architecte : Rolland & Associés – Sol : Multisafe Granit – Mur : Aquarelle, de la gamme concept douche TARKETT – Colle Sadertac V6, de BOSTIK

Entreprise Barbin : une expertise reconnue dans le domaine des revêtements de sols et de la peinture

Située à Beaucouzé, dans la périphérie d'Angers, l'entreprise Barbin intervient dans le domaine des revêtements de sols et de la peinture. Créée en 1979, la société qui compte aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, a su garder un esprit artisanal et familial pour évoluer dans plusieurs spécialités : les travaux neufs, la réhabilitation, la rénovation et la décoration. Au fil des années, l'entreprise Barbin est devenue un acteur incontournable auprès des Maîtres d'Ouvrages et des Maîtres d'Œuvres pour la qualité de ses prestations ainsi que le respect des plannings. Dans le domaine de la santé, elle intervient au CHU d'Angers à travers un marché à Bons de Commandes ainsi que dans de nombreux autres établissements du Maine-et-Loire tels que Cliniques, Ehpad, Cabinets médicaux, Foyers logements...



L'entreprise Barbin...

Hubert de Sarrazin : Créée en 1979, notre entreprise est une structure spécialisée dans la réalisation de travaux de peinture intérieure et la pose de revêtements de sols. Nous offrons des solutions globales et adaptées aux besoins de chacun. Nos équipes polyvalentes, ont été formées pour réceptionner tous types

de supports et pour poser des revêtements de sols qui appartiennent aux familles des sols compacts, homogènes, acoustiques, pvc en lés, dalles et lames pvc, moquettes, parquets. Nous sommes aussi spécialistes dans différents concepts tels que douches, spéciales marches, remontées en plinthes, circulations, sols conducteurs (blocs opératoires), cuisines collectives, salles IRM et scanner, soudures à chaud. Depuis 4 ans dans le domaine de la santé nos principales réalisations ont été : l'Hôpital Craon Renazé, l'Institut de Cancérologie de l'Ouest «Paul Papin», l'Ehpad de la Pommeraye, l'Ehpad des 3 Moulins, le Centre des Capucins, et le marché d'entretien du CHU d'Angers en peinture.

Quelles sont les exigences du secteur de la santé en matière de peinture et de revêtement et comment vos équipes y répondent-elles ?

H. de S. : Le secteur de la santé, et particulièrement les travaux d'entretien ou rénovation demandent une attention particulière en termes d'organisation et de protection. Nos équipes interviennent souvent sur site occupé où le confinement des zones de travaux est la priorité absolue. De plus nos équipes ont été formées à la prévention des risques aspergillaires pour la rétention des particules et des bactéries aux points d'entrée et de sortie des zones de chantiers.

Existe-t-il une différence d'approche entre vos interventions au sein du CHU d'Angers ou d'autres hôpitaux et vos travaux au sein des Ehpad du département ?

H. de S. : Nos missions auprès des Ehpad concernent également la réalisation de travaux d'entretien ou de travaux neufs. Les secteurs des Ehpad et des hôpitaux ne sont donc pas très différents pour nos équipes. Dans les deux cas, nous respectons des exigences spécifiques et des cahiers des charges précis liés au secteur de la santé. Que ce soit en Ehpad ou en CHU, les contraintes les plus importantes sont liées à des travaux en site occupé ou partiellement fermé afin d'assurer une parfaite cohabitation avec le corps médical et les patients recevant des traitements lourds et ayant besoin de calme. Nos techniques de pose requièrent également l'obtention de permis feu pour l'utilisation de certains matériels tels que des postes à soudures ou des fraiseuses. Ainsi dans certains cas pour ne pas perturber les services, nous sommes obligés d'intervenir de nuit.

Comment vos expériences dans d'autres secteurs vous permettent-elles d'enrichir vos réflexions dans le développement des prestations à destination des établissements de santé ?

H. de S. : L'entreprise Barbin est aujourd'hui le seul acteur du secteur des revêtements de sols à ne pas faire appel à des sous-traitants dans le domaine de la santé. Nous disposons de compétences et de polyvalences internes nécessaires pour répondre aux exigences de nos clients et à tous les projets dans le milieu de la santé. Dans ce contexte, nous maintenons une grande proximité avec nos clients en proposant le savoir-faire de notre entreprise sur site, dans un souci de flexibilité et réactivité.

Au cours de ces dernières années, avez-vous noté une évolution dans l'importance accordée par les établissements de santé à la qualité et à l'esthétisme des peintures et revêtements utilisés pour leurs installations ?

H. de S. : Les établissements de santé montrent un intérêt croissant pour les Marmoleums/Linoleums. Ces revêtements sont fabriqués à partir de matières naturelles telles que les huiles de lin, résines naturelles, farines de bois, pigments et charges minérales sur supports en toile de jute ou de lin. Néanmoins, ces matériaux fragiles à la pose, demandent des techniques bien particulières, principalement dans leur manipulation, dans le procédé des soudures à chaud et l'emploi de colles dédiées. Correctement posées, ces matières présentent la même durabilité et facilité d'entretien qu'un sol en PVC. Nos collaborateurs sont régulièrement formés aux techniques de pose de nouveaux revêtements dans les usines de nos partenaires fabricants. Depuis 4 ans, l'entreprise a engagé presque 3 000 heures de formation principalement dans le domaine technique pour garantir des prestations de premier ordre. Concernant la peinture, notre principal partenaire nous présente régulièrement de nouveaux produits en peintures, en revêtements muraux (toiles de verre, papiers peints) ou en systèmes anti corrosion.

Dans quelle mesure vos prestations s'inscrivent-elles dans une démarche de développement durable, notamment en matière de traitement des déchets ?

H. de S. : L'entreprise Barbin propose des solutions respectueuses de l'environnement dans la gestion et de traitement des déchets. En partenariat avec Veolia Développement, nous assurons le rapatriement des déchets produits sur nos chantiers jusqu'à l'entreprise. Sur notre site, nous disposons de deux bennes. L'une est dédiée aux déchets industriels banals (DIB) et l'autre aux déchets non souillés qui sont traités dans des centres spécialisés. Nous sommes aussi en discussion avec notre partenaire Tarkett pour la mise en place d'un contrat ReStart qui consistera dans l'utilisation, dans un nouveau cycle de production, de toutes les chutes non souillées sur chantier. Ainsi nous deviendrions un acteur dans l'économie circulaire. Sur le segment de la peinture, nous souhaitons à court terme éliminer tous les produits à base de solvants synthétiques tels que le white spirit pour utiliser des produits à l'eau possédant un Ecolabel ou la norme NF environnement.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour Barbin ?

H. de S. : L'entreprise vient de traverser une période difficile suite à un incendie qui l'a obligée à se relocaliser. Aujourd'hui, notre principal objectif est d'assurer la pérennité de notre structure. Nous tenons à préserver l'image de Barbin dont le nom est aujourd'hui synonyme de qualité, de respect des plannings et de professionnalisme. Tous nos clients, Maitres d'Ouvrages, Maitres d'Œuvres... nous ont témoigné une confiance sans faille. Nous tenons à les en remercier chaleureusement ! À plus long terme, nous souhaiterions approfondir et élargir notre champ d'action dans le secteur de la santé et de l'industrie. Nous réfléchissons notamment à proposer des solutions de sols connectés.

